



DISCOURS DE MADAME  
**VICTOIRE S. TOMEGAH-DOGBE,**  
PREMIER MINISTRE, CHEFFE DU GOUVERNEMENT



A L'OCCASION DU FORUM DE HAUT NIVEAU  
SUR LA PROTECTION SOCIALE EN AFRIQUE



Lomé, le 12 décembre 2024



Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement togolais,

Mesdames et Messieurs les Ministres de tutelle des organismes de prévoyance sociale,

Madame la Ministre de la fonction publique et du travail de la République sœur du Rwanda,

Honorables députés à l'Assemblée nationale togolaise,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales accréditées auprès de la République Togolaise,

Monsieur le Président de la Commission de Surveillance de la CIPRÈS,

Madame le Secrétaire Exécutif de la CIPRÈS,

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Banque mondiale et du Bureau International du Travail,

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux des institutions et organismes de la sécurité sociale,

Madame la Directrice générale des études générales et de l'actuariat de la Caisse nationale de sécurité sociale du Royaume du Maroc,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires sociaux,

Vénérés Chefs traditionnels, gardiens de nos us et coutumes,

Madame et Messieurs les Maires des communes du Grand Lomé,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la société civile,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,



1. Avant tout propos, permettez-moi de rendre grâce à Dieu pour ses bienfaits et de placer sous sa bénédiction le déroulement des travaux qui nous réunissent chez vous, chez nous, à Lomé.

2. C'est avec un grand plaisir que je vous transmets les salutations du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE. C'est en son nom et au nom de tout le gouvernement togolais que je vous réitère à tous, la chaleureuse bienvenue à Lomé, capitale du Togo, terre d'accueil et d'hospitalité.

3. Le Togo est honoré d'accueillir le Forum de haut niveau sur la protection sociale en Afrique en prélude à la 37<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des ministres de la Conférence Inter-Africaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES).

Mesdames et Messieurs,

4. Le présent Forum intervient dans un contexte où le besoin de justice et de protection sociales est de plus en plus marqué.

5. Les multiples crises que le monde vit avec leurs conséquences sur nos populations mettent toujours en lumière le rôle fondamental et l'importance cruciale des politiques et dispositifs de protection sociale.

6. Nous ne devons laisser personne de côté devant les chocs, les vulnérabilités, les inégalités et devant toutes les incertitudes car notre cohésion, notre harmonie et notre avenir en dépendent.

7. Pour nous autres, pays Africains, la situation est aggravée par une croissance démographique dynamique dont nous n'arrivons pas encore à tirer le plein potentiel dans le contexte d'un monde inéquitable et encore marqué par les inégalités socioéconomiques.

8. Face à ces défis et chocs multiples, les pouvoirs publics ont déployé divers dispositifs et mesures de protection sociale visant à prévenir et réduire les facteurs de pauvreté et de vulnérabilité, à renforcer la résilience des populations et à améliorer leur accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'emploi.

9. Cependant, nous savons que ces réponses, qui s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques d'assistances, d'entraides ou de filets



sociaux, ou qui visent à assurer la cohésion sociale et la solidarité nationale, demeurent parcellaires et insuffisantes à bien d'égards, et donc perfectibles. Ces politiques publiques peuvent être améliorées, réformées et modernisées.

10. La situation reste discutable en ce qui concerne les dispositifs et mécanismes d'assurance sociale, qu'il s'agisse des régimes de sécurité sociale de base des travailleurs des secteurs public et privé ou de la couverture santé. Dans la plupart de nos pays, ces régimes restent limités, aussi bien en termes de ciblage, de proportion de la population bénéficiaire que du niveau de couverture.

Mesdames et Messieurs,

11. Nous devons, collectivement, nous mobiliser pour trouver des solutions innovantes et pragmatiques. Aucun sujet ne doit être tabou. Que ce soit sur le financement de la protection sociale ou sur les modalités pratiques de sa mise en œuvre.

12. Au Togo, sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, le domaine de la protection sociale a connu d'importantes réformes ces dernières années.

13. Le Togo met en œuvre une feuille de route gouvernementale 2020-2025 dont l'un des axes prioritaires vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale. Nous sommes donc mobilisés afin d'agir pour plus d'inclusion sociale au sein de nos communautés avec un accent particulier sur le renforcement du capital humain et de la protection sociale.

14. Ces réformes traduisent notre ambition de bâtir un système de protection sociale intégré efficient, inclusif, équitable et durable, garantissant aux populations l'accès aux services sociaux de base essentiels de qualité, tout en les protégeant contre les risques et les vulnérabilités.

Mesdames et Messieurs,

15. Par exemple, lors de la pandémie à la covid-19 nous avons capitalisé sur notre riche expérience en matière de transferts monétaires et des initiatives de développement à la base, en mettant en œuvre le



Programme Novissi. Il s'agit de transferts monétaires digitalisés aux populations vulnérables.

16. Novissi (qui signifie solidarité dans l'une de nos langues nationales) a permis de renforcer la résilience des populations affectées par les mesures de restriction qui limitent les déplacements de personnes et par ricochet les activités économiques.

17. Dans le domaine de la santé des populations cibles les plus vulnérables, nous avons développé et mis en œuvre un programme spécial d'assurance santé aux élèves, School assur, devenu School AMU. Ce programme a permis de couvrir à fin juin 2024, plus de 900 000 élèves. Pour les femmes enceintes, le programme d'accompagnement des soins de santé de la femme enceinte et du nouveau-né (Programme Wezou), a déjà touché plus de 575 000 femmes.

18. Capitalisant sur l'expérience de l'assurance maladie au profit des agents du secteur public et de leurs ayant droits débutée en 2011, l'assurance maladie universelle pour toutes les catégories socio-professionnelles a été instituée en 2021 et est aujourd'hui une réalité dans notre pays.

19. En outre, les initiatives ciblées en faveur des groupes les plus vulnérables prennent également en compte les programmes d'inclusion financière qui ont permis d'octroyer, depuis la mise en place du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) en 2014, plus de 109 milliards de FCFA de crédits. Soixante-cinq pourcent (65%) des bénéficiaires de ces crédits sont des femmes.

20. Pour améliorer la mobilisation des ressources internes et externes, un fonds spécial dédié aux dépenses sociales est désormais opérationnel.

21. Nous devons tirer les leçons de ces expériences et nous en servir pour prendre des initiatives de perfectionnement du système de protection sociale.

22. Nous avons ainsi initié un important projet d'identification biométrique des populations couplé à la mise en place d'un registre social des personnes et des ménages. Ces instruments contribueront à améliorer substantiellement le ciblage des populations et bénéficiaires des programmes sociaux afin de les optimiser. Ces outils permettront



de savoir avec précision qui bénéficie de quel dispositif et qui remplit les critères nécessaires pour être couvert par telle ou telle mesure.

23. Ensuite, nous sommes convaincus que la digitalisation de l'ensemble des processus de protection sociale est un facteur clé de performance pour nos populations. C'est pour cela que nous estimons qu'il faut poursuivre nos actions engagées dans ce domaine avec la stratégie Togo digital 2025.

24. Enfin, nous sommes conscients que nos organismes de gestion doivent renouveler et adapter selon le contexte les opérations de prise en charge, en termes d'amélioration de l'expérience client et de renforcement de la gestion des ressources pour donner force et vigueur à l'Assurance Maladie Universelle (AMU).

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

25. Les initiatives et mesures originales et innovantes explorées ou mises en œuvre en Afrique et ailleurs dans le monde constituent le cœur du présent Forum de haut niveau sur la protection sociale.

26. Les discussions et échanges qui se tiendront tout à l'heure en panels offrent une opportunité précieuse de réflexions communes, de partage et de solidarité. Ils permettront d'apprendre et de s'inspirer des expériences et des pratiques probantes existantes.

27. Je tiens, à cet égard, à exprimer l'intérêt particulier que le gouvernement togolais porte à cette belle initiative. Je remercie chaleureusement la CIPREŞ, la Banque mondiale et le Bureau International du Travail pour leurs contributions et leur soutien à l'organisation de cet événement.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

28. Alors que les problématiques et les défis majeurs de la protection sociale appellent des solutions évolutives, innovantes et adaptatives, je porte l'espoir que ce Forum ne demeure pas une initiative de plus, sans suite.



29. Je souhaite donc que le présent Forum soit un cadre de riches échanges d'idées et de propositions constructives pour adresser les défis de la protection sociale en Afrique.

30. Il serait d'ailleurs pertinent d'envisager en conclusion de vos travaux, l'institutionnalisation du « Forum sur la protection sociale en Afrique ». Ce cadre auquel devrait être associé les bénéficiaires des politiques publiques de protection sociale serait dédié aux échanges et aux réflexions sur cette thématique cruciale et pourrait se tenir de manière tournante dans les différentes régions du continent.

31. Une telle initiative illustrerait la volonté de nos pays de renforcer les mécanismes de coopération et d'intégration continentales, de mutualisation des initiatives, ainsi que de solidarité et de partage des expériences réussies qui peuvent nous faire progresser dans ce domaine.

32. Nous sommes attendus par nos populations pour plus de justice et d'équité sociale et nous avons l'obligation d'être à la hauteur de ces attentes !

33. Je souhaite également que les résultats de ce Forum permettent aux pays qui n'en disposent pas encore, de progresser dans leur processus d'adoption de politiques et stratégies nationales de protection sociale holistiques, intégrées et adaptatives. Des politiques et stratégies de protection sociale qui assurent des synergies d'actions efficaces entre toutes les parties prenantes et qui offrent des pistes innovantes de mobilisation de ressources adéquates pour leur mise en œuvre réussie.

34. C'est sur cette note d'espoir que je déclare, au nom du Président de la République Togolaise, ouvert le Forum de haut niveau sur la protection sociale en Afrique en prélude à la 37<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des ministres de la CIPRES.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**